



tromperie sur marchandise, du porc dans les pains au cereal

Par **clint 21**, le **22/03/2013** à **17:36**

Je si parti faire des courses chez une grande enseigne de distribution, et j'ai donc acheté un pain au céréale. Sur l'emballage tout laissait croire que le pain était au céréale. En rentrant chez moi, en le mangeant j'ai eu la surprise de voir qu'il y avait des lardons, surement de porc. Etant de confession musulmane, j'ai donc eu un coup au moral, je me sentais mal. J'ai garde le ticket de caisse comme preuve. Quelles sont les moyens en justice afin d'être dédomager ?

(apres le scandale e findus, les excrements dans les tartes d'ikea, voici le porc dans le pain au cereal, j espere qu'il n'y a eu qu'un cas de pain au cérééal ayant des lardons dedans)

merci d avance pour vos reponse.

Par **Toluene67**, le **24/03/2013** à **12:14**

Bonjour,

Qu'est-il écrit sur l'emballage ?

Cordialement

Par **clint 21**, le **25/03/2013** à **18:22**

Sur l'emballage, il y avait écrit pain au cereal, les ingredients n annoncaient aucunement la presence de porc.

merci